

ANNEXE PEDAGOGIQUE

"Formation d'Enseignant Chrétien"

- Formation complète
- Formation par modules
- Formation auditeur libre

1. Public concerné

Personnes âgées de 18 ans minimum, qui ont le désir de se former en tant qu'enseignant et qui ont une formation scolaire de base (Baccalauréat en France et équivalent Baccalauréat pour les autres pays).

Les étudiants ont la capacité de subvenir aux frais de la formation - cours, stages, voyages, logement - Ils acceptent les règles de vie et les principes de fonctionnement du centre de formation.

Pour les étrangers, ils devront selon le cas avoir un permis de séjour pour effectuer les études en France.

Le centre de formation ne prend pas en charge la gestion des démarches administratives nécessaires à l'obtention de visas ou titres de séjour ou des autres formalités administratives requises pour les étrangers.

2. Objectifs

Objectif 1

Apporter une formation professionnelle à vocation chrétienne à des personnes qui exercent déjà ou qui se destinent au métier d'enseignant, dans le cadre d'établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, privés hors contrat.

Objectif 2

Initier à la pratique du métier d'enseignant chrétien dans sa double vocation d'instructeur et d'éducateur intégrant l'aspect prioritaire des relations.

Objectif 3

Travailler à la formation de la personne du futur enseignant en particulier dans le domaine de son organisation et de ses attitudes de vie : qualité de ses relations, esprit de service, ouverture, travail d'équipe.

3. Présentation du cursus

- Le cursus de formation permet de former des enseignants "instituteurs" chrétiens, en école maternelle ou élémentaire. La formation comprend en seconde année une période d'application de UN an en école.
- **Pour les étudiants qui se destinent à devenir professeurs en collège ou lycée**, ils devront suivre le tronc commun de la formation qui s'adresse aux enseignants de tous niveaux. En plus, ils devront suivre les modules complémentaires comme celui sur la "didactique du cycle secondaire" qui pourront être proposés sous forme "d'université d'été" en périodes bloquées sur les congés.
Il sera également demandé à ces étudiants d'être diplômés au minimum d'une licence accordée par l'Etat dans la discipline d'enseignement.
- **Note :** Les cursus de formation s'inspirent des "critères de Bologne" dans la définition, pour une future reconnaissance au niveau du système européen LMD basé sur une unité de mesure, les ECTS (European Credit Transfert System).
 - 1 année d'étude = 60 ECTS ou crédits = environ 1500 h de travail (cours, travail personnel, lectures, périodes d'application, projets)
 - 1 crédit = 25 à 30 heures

3.1 Organisation des cours

- La formation est constituée de modules homogènes et complémentaires définis et planifiés par le centre de formation. La formation ainsi constituée peut être suivie de façon continue sur une durée de deux années, ou par modules, de façon étalée dans le temps selon un calendrier établi et validé par le centre de formation en relation avec l'étudiant.
- Chaque cours représentera un certain nombre d'Unités d'Enseignement (UE), en fonction de l'importance du cours et de son volume horaire.

3.2 Conditions d'inscription et cursus de formation

Le cursus de formation modulaire permet de former des personnes :

- dès la sortie du baccalauréat (ou équivalent) : Formation initiale
 - **SANS** formation post Bac
- déjà en activité en établissement scolaire : Formation initiale ou continue
 - **AVEC** formation post Bac
- Des personnes expérimentées
 - Perfectionnement "ciblé" sur un ou plusieurs domaines de compétence
- **Les étudiants "post-bac" devront suivre entièrement la formation** (UE et périodes d'application).
- **Les étudiants ayant déjà eu une activité en tant qu'enseignant en établissement scolaire pourront suivre la formation selon un programme personnalisé** qui sera élaboré conjointement entre les responsables pédagogiques du centre et l'étudiant, après avoir évalué le niveau des acquis du candidat : savoirs, expériences, etc.
Ce programme sera établi en comparant pour chaque module les acquis de l'étudiant (savoirs, expériences, ...) avec le référentiel des compétences des Unités d'Enseignement.

L'étudiant aura ainsi son calendrier de formation établi pour l'année comportant :

- Le nom et le programme des cours qu'il devra suivre
- Le calendrier des semaines de formation
- Les acquis qu'il devra obtenir sous forme de validation des UE qu'il aura à suivre.

- **Quel que soit le cursus, toute inscription est soumise à condition.**

Le candidat remet son dossier qui est étudié par la Commission Pédagogique habilitée à statuer.

Pour chaque étudiant, à l'issue de la formation, la validation du diplôme se fera en relation avec son cursus personnalisé.

- L'Institut Supérieur Protestant **Mathurin Cordier** est un centre de formation professionnel enregistré, en conséquence, les étudiants qui s'inscrivent aux formations proposées relèvent du statut de "Stagiaire de la Formation Professionnelle".

3.3 Moyens pédagogiques

- Pendant le cursus de formation de deux ans les étudiants passeront par des cycles de formation qui comprendront :
 - Des cours théoriques et des conférences,
 - Des travaux dirigés, études de cas, exposés, mises en situation,
 - Des travaux personnels ou de groupe,
 - Des devoirs à rendre,
 - Des évaluations,
 - Un mémoire de fin d'études,
 - Un accompagnement personnalisé grâce à la mise en place d'un tutorat tout au long de la formation,
 - Des périodes pratiques en écoles : périodes d'observation ou en pratique accompagnée ou en responsabilité. Ces temps d'applications structurés et explicites seront menés en lien avec des "enseignants-tuteurs".
 - Des participations à des séminaires, colloques ou conventions auxquels ils seraient invités à participer par le centre de formation.
- Des supports de cours seront remis aux stagiaires.
- Des ouvrages de référence seront indiqués aux étudiants.
- Les cours théoriques seront suivis en présentiel.

Note: Dans un second temps, après quelques années de mise en oeuvre, certains cours théoriques pourront être suivis à distance.

Dans ce cas, ils pourront être présentés sous forme vidéo, audio ou par écrit.

3.4 Travaux personnels de l'étudiant

- Un travail personnel est indispensable à la formation.
1 heure de cours génère environ 1 heure de lecture personnelle et de travail personnel.
Pendant les périodes d'application, le travail de préparation et les temps d'analyse se concrétiseront par un volume de environ 1 heure de préparation ou d'analyse par heure de période d'application.

3.5 Travaux de groupe

- Enseigner dans une école demande une capacité importante de savoir travailler en groupe. Pour développer cette mentalité et cette pratique, il sera demandé à l'étudiant de participer à des travaux de groupe, y compris en inter promotions (1^{ère} et 2^{ème} années ensemble).

3.6 Périodes d'application

- La place de la mise en pratique sur le "terrain" dans le processus de formation de l'enseignant est indispensable.

Les différents temps de périodes d'application vont permettre à l'étudiant de construire sa propre expérience dans le métier d'enseignant.

- Les périodes pratiques d'observation ou d'application représentent environ 50% du temps de l'ensemble de la formation.
 - En 1^{ère} année : période d'observation
 - En deuxième année : **périodes d'application en pratique accompagnée** ou en responsabilité

3.7 Tutorat

- Le centre de formation développe le principe et la culture du "tutorat" auprès des étudiants.
- L'ensemble de la formation sera supervisée pour les étudiants, par des "enseignants-tuteurs" qui les accompagneront durant leur cursus de formation et qui seront leur "réfèrent".
- Ces tuteurs pourront être issus des établissements scolaires avec lesquels le centre aura développé des relations de partenariat.
- Notes sur les modalités des cursus :
 - Le calendrier de chaque cursus est établi en début de chaque année, en fonction des besoins des étudiants et des disponibilités des intervenants.

4. Durée de la formation

- La durée totale de la formation est de **deux années scolaires** et se décline en deux parties.
 - **1^{ère} année de cours théoriques fondamentaux** : cursus de formation "théorique" avec des périodes de découverte en établissement scolaire.
 - **2^{ème} année de formation pratique** : cursus de formation "applicative" avec des périodes d'application et la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'études.
- Les périodes d'application sont effectuées durant l'année scolaire au cours de sessions fixées communément entre le centre, les établissements d'accueil et les étudiants.
- Les deux parties de la formation peuvent être suivies en laissant un intervalle de temps de **un an maximum** entre les deux.

Au-delà d'un intervalle d'une année, la poursuite de la formation dans le cycle "Enseignant" pourra être effectuée après accord des responsables du centre de formation.

- Chaque année scolaire fait l'objet d'un contrat **de formation** distinct.

5. Volumes horaires

- Le volume total horaire de la formation inclut les "face à face pédagogiques", les temps de travail personnel ou en groupe imposés ainsi que les périodes de découverte et d'application.

5.1 Cours théoriques fondamentaux

- L'essentiel des cours est donné en 1^{ère} année afin de permettre une mise en pratique dans la période d'application de 2^{ème} année.
- Une partie des cours est effectuée en lien avec un institut biblique pour des parties théologiques de la formation.

5.2 Périodes d'application pratique et mémoire

5.2.1 1^{ère} année

- La 1^{ère} année comporte 6 semaines de **période de découverte**
– soit 6 semaines de 35 heures = **210 h de périodes de découverte.**

5.2.2 2^{ème} année

- La deuxième année comporte :
 - Un semaine de cours** en Janvier à l'institut y compris une journée de **bilan** intermédiaire
 - Le travail personnel** – lecture et analyse d'ouvrages
 - Les périodes d'application**
8 mois et demi (34 semaines) en école (durée de l'année scolaire) – avec travail personnel le volume hebdomadaire de travail pris en compte est de 35 heures
– soit 34 semaines de 35 heures = **1190 h de périodes d'application.**
 - Le Mémoire de fin d'études et les Travaux de Recherche**
– Soit 3 mois environ de travail personnel **425 heures**
 - A ceci s'ajoutent les périodes d'évaluations et de présentation des travaux et mémoire de fin d'études. une semaine par an

Le total de la formation représente ainsi : 3001,5 heures

dont 620,5 heures de Cours Théoriques,
472 heures de Travail Personnel
425 heures de Mémoire et de Travaux de Recherche
91 heures de Préparation et de Bilan
1393 heures de Périodes d'Application avec un enseignant-tuteur accrédité

Note: Les heures de cours indiquées ne tiennent pas compte des temps de pause intermédiaire ni des découpages sur les week-end.

5.3 Répartition des temps de formation

Les volumes de travail se répartissent comme suit :

<i>Volumes en heures</i>	Volume de Cours	Volume de Travaux Personnels	Volume de Bilan et de Préparation	Volume de périodes d'Application	Volume Total
Année 1	601	472	60,5	203	1336,5
Année 2	19,5	0	30,5	1190	1240
Mémoire et Travaux de Recherche	0	425	0	0	425
Total	620,5	897	91	1393	3001,5

6. Programme des formations

6.1 PREMIERE ANNEE - Modules de formation théorique fondamentale obligatoire

- **Les étudiants devront suivre et valider les six Unités d'Enseignement (UE) obligatoires décrites ci-après.**
Des travaux personnels ou de groupe seront demandés par les formateurs. Les acquis feront l'objet d'une validation au travers des devoirs et études demandés.
- **Note :** Selon le cas, les formations "extérieures" préalablement suivies par les étudiants pourront être prises en compte pour la validation des UE, en fonction de leur contenu et de leur adéquation au référentiel des acquis établi pour les UE de la formation.

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 1 – Fondements de l'Education			178	332	510
UE 1 - Les fondements bibliques			58,5	213	271,5
UE 11A <i>Institut Biblique de Nogent</i>	Connaissance biblique (Cours par correspondance)	▪ Introduction à l'Ancien Testament dans une perspective évangélique	0	85	85
UE 11B <i>Institut Biblique de Nogent</i>	Connaissance biblique (Cours par correspondance)	▪ Introduction au Nouveau Testament dans une perspective évangélique	0	65	65
UE 12 <i>Alexis MASSON</i>	Introduction à l'Apologétique	▪ Défense et communication de la foi dans le contexte contemporain.	8,5	7	15,5
UE 13 <i>John HAY</i>	Vision biblique du monde	▪ Cours ou/et lectures ▪ Intégrer une vision biblique de l'histoire	25	35	60
UE 14 <i>Pierre CRANGA</i>	Dieu trinitaire, la paternité de Dieu	▪ Une vision biblique de Dieu.	14	14	28
UE 15 <i>Pierre CRANGA</i>	L'identité en Christ	▪ Vision biblique de l'homme anthropologie biblique ▪ Salut, justification. ▪ Soumission/Autorité spirituelle	11	7	18

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 2 - Les fondements de l'éducation chrétienne			<u>55,5</u>	<u>63</u>	<u>118,5</u>
UE 21 <i>Luc BUSSIÈRE</i>	La « vision » des écoles chrétiennes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation générale de cette vision. ▪ Définition des mandats éducatifs de l'Eglise, de la famille, de l'école et de l'Etat ▪ Vision biblique succincte des matières scolaires ▪ Le cœur du Père – l'enseignant 	5,5	10,5	16
UE 22 <i>Luc BUSSIÈRE</i>	Philosophie de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la philosophie. La vocation de l'intelligence, ses blessures et sa restauration ▪ Qui est l'enseignant ? 	19,5	35	54,5
UE 23 <i>Luc BUSSIÈRE</i>	Les courants pédagogiques dans l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner un panorama de l'histoire de l'école en Suisse, France et Belgique Avec cette question fil conducteur : comment en est-on arrivé là aujourd'hui ? ▪ Transmettre une perspective générale des courants pédagogiques dans l'histoire. Avec une insistance particulière sur les courants chrétiens et l'héritage de la Réforme. 	25	10,5	35,5
UE 24 <i>Luc BUSSIÈRE</i>	Les racines judéo-chrétiennes de l'éducation. Sagesse grecque et sagesse Hébraïque	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une éducation judéo-chrétienne : l'héritage judéo-chrétien. ▪ Etude des livres sapientiaux de la Bible. Notion de sagesse et d'instruction dans les Ecritures. Jésus et l'enseignement. ▪ Cours qui présente les oppositions fondamentales entre ces deux sagesse, et leurs implications en éducation. 	5,5	7	12,5

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 3 - Les fondements de l'éducation de l'enfant			<u>64</u>	<u>56</u>	<u>120</u>
UE 31 A <i>Elisabeth BONNET des TUVES</i>	Les phases de développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître l'enfant dans ses différentes dimensions ▪ Harmoniser un regard synchronique (dans l'ici et maintenant) avec un regard diachronique (progression et croissance selon l'âge) ▪ Acquérir une vision d'ensemble sur les mutations psycho-sociétales en cours ▪ Appréhender les articulations entre la famille et l'école 	14	0	14
UE 31 B <i>Michel DUFOURNET</i>	Les phases de développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents stades de développement de l'enfant ▪ Développement physique et besoins physiologiques : rythme biologique, ▪ Bâtir l'identité et l'estime de soi 	14	14	28
UE 32 <i>Isabelle LICHSTENSTEIGER</i>	L'adolescence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quand la crise devient promesse. ▪ L'adolescence, crise ou défi ? ▪ Quel regard ? Quelle relation ? Quelle discipline ? 	11	14	25
UE 33 <i>Isabelle GOURMAUD</i>	Etre conscient de la diversité des individus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes intelligences ▪ Les styles d'apprentissage ▪ Apprendre à apprendre (méthodologie) 	25	28	53

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 2 - Formation Pédagogique			<u>389,5</u>	<u>140</u>	<u>529,5</u>
Etre pédagogue			<u>389,5</u>	<u>140</u>	<u>529,5</u>
UE 41 <i>Pierre CRANGA</i>	L'enseignement selon le cœur de Dieu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le Père. Enseigner avec un cœur de père. ▪ Jésus – modèle d'enseignant ▪ Le Saint-Esprit en tant qu'enseignant 	25	14	39
UE 42 <i>John HAY</i>	Vision biblique des matières scolaires et de leur transmission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir les matières scolaires comme moyens d'une meilleure vision réconciliée avec Dieu, avec soi- même, avec les autres, avec la Création. ▪ Intégration biblique : quoi, comment ? Evoluer vers des enseignements intègres par rapport à la Bible. une pédagogie intègre 	25	35	60
UE 43 <i>Patrick SCHMITT</i>	Des modèles pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes d'une pédagogie chrétienne intègre ▪ Différents modèles de pédagogies intégrées ▪ Un modèle francophone 	14	7	21
UE 44 <i>Nicole SISSIA</i>	Connaissance du système éducatif. (Cours par correspondance)	Le système éducatif : historique et actuel. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les programmes officielles : analyse ▪ Notions de cycles d'apprentissages, ▪ les champs disciplinaires, ▪ le socle des compétences Rem : à adapter selon les pays (France, Suisse, Belgique) Le cadre législatif (code de l'éducation, la législation des écoles hors contrat...)	0	14	14
UE 45A <i>Mathée RINDEL</i>	Pédagogie-Didactique au primaire: Introduction générale et Français	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Pédagogie intègre ▪ Notions de didactique ▪ Compétences attendues par cycle et par niveau 	14	7	21
UE 45 B et C <i>Nicole SISSIA</i>	Pédagogie-Didactique en Maternelle et au CP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission et enjeux de la maternelle et du CP ▪ L'enfant et les apprentissages ▪ La personnalité de l'enseignant. 	25	28	53
UE 45D <i>Mathée RINDEL</i>	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Le Français	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes au primaire ▪ Compétences attendues par cycle et par niveau ▪ Mise en application 	14	14	28

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 45E <i>Michel Dufournet</i>	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Les Mathématiques :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils pour transmettre la joie d'apprendre dans cette discipline ▪ Les grandes étapes de ces apprentissages 	19,5	0	19,5
UE 45F	Pédagogie-Didactique Approche des langues	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne des Langues ▪ Mise en application 	5,5	0	5,5
UE 45G <i>Bénédicte TRIFALT Vito PASCAZIO</i>	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Arts Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne des Arts ▪ Mise en application 	11	0	14
UE 45H <i>Guillaume BOUSQUET</i>	Pédagogie-Didactique La logo pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenants et Aboutissants 	8,5	0	8,5
UE 45I	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Histoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne de l'Histoire ▪ Mise en application 	14	0	14
UE 45J	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Géographie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne de la Géographie ▪ Mise en application 	11	0	11
UE 45K	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Sciences de la Vie et de la Terre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne des Sciences de la Vie et de la Terre ▪ Mise en application 	14	0	14
UE 45L	Pédagogie-Didactique du CE1 au CM2 : Education Physique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne de l'Education Physique ▪ Mise en application 	11	0	11
UE 45M	Pédagogie-Didactique Musique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie Chrétienne de la Musique ▪ Mise en application 	5,5	0	5,5
UE 46	Maîtrise des savoirs à enseigner en primaire	Deux journées de Test. La révision des contenus des savoirs par matière sera personnalisée à l'issue du premier test à chaque étudiant selon les besoins identifiés.	11	en autonomie	11
UE 47 <i>Mathée RINDEL</i>	Des leçons équilibrées	Comment élaborer : (Avant, pendant, après) <ul style="list-style-type: none"> ▪ une séance (leçon) ▪ une séquence ▪ une progression, ▪ une préparation . 	14	7	21
UE 48 <i>Mathée RINDEL</i>	L'évaluation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer : pourquoi ? Quoi ? Comment ? ▪ Comment évaluer une leçon ? Un moyen et non une fin. ▪ Les livrets ou bulletins de notes 	14	0	14

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 49A <i>Mathée RINDEL</i>	La gestion de la classe : Gérer le temps de la classe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par rapport à la progression et à la programmation ▪ Emploi du temps, cahier journal, fiche de préparation, séance, séquence, trace écrite, production, varier l'organisation du temps dans une classe, agencements de la classe et ses effets 	8,5	7	15,5
UE 49C <i>Mathée RINDEL</i>	La gestion de la classe : l'individu le groupe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion de la classe selon les niveaux du primaire, ▪ les classes multi niveaux, ▪ la pédagogie différenciée, ▪ les méthodes d'animation de groupes (ateliers, ...). 	11	0	11
UE 49D <i>Vito PASCAZIO</i>	La gestion de la classe : La discipline et l'autorité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment conduire une classe ? ▪ Comment exercer l'autorité ? 	11	0	11
UE 50 <i>Mathée RINDEL</i>	L'acte d'apprendre	Notions physiologiques : fonctionnement du cerveau dans le processus de mémorisation, ... Méthodologies d'apprentissage	5,5	7	12,5
UE 51A <i>Michel DUFOURNET</i>	Utiliser diverses pratiques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La pédagogie Montessori 	25	0	25
UE 51B <i>Michel DUFOURNET</i>	Utiliser diverses pratiques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents Pédagogues ▪ Leurs pratiques pédagogiques ▪ La méthodique : l'exposé, l'entretien didactique, les travaux de groupes..... 	19,5	0	19,5
UE 52 A <i>Adeline CECCONELLO</i>	Les élèves en difficultés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment repérer les difficultés ? ▪ Comment agir avec un enfant en difficulté ▪ Reconnaître, dépister les « dys », le manque de concentration... 	11	0	11
UE 52 B <i>Claudine BLANCOU</i>	Les élèves différents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les handicaps ▪ Intégration d'enfants handicapés. 	8,5	0	8,5

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE053 <i>Michel DUFOURNET</i>	Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cheminer vers une relation qui reflète à l'image et l'amour du Père. ▪ Présenter les caractéristiques fondamentales d'une relation rassurante et efficace qui concilie l'autorité et l'amour. ▪ Découvrir les acquis et les points à développer pour communiquer d'une façon claire, précise et respectueuse avec les élèves. ▪ Poser les fondements d'une discipline respectueuse de la liberté de choix et dépourvue de violence. 	19,5	0	19,5
UE054 <i>Elisabeth BONNET des TUVES</i>	Savoir Etre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les capacités d'analyse des processus à l'oeuvre dans l'action d'enseignement. ▪ Connaissance des aspects relationnels spécifiques à l'action d'enseigner. ▪ Découverte de ses propres spécificités d'enseignant au moyen de media symboliques 	11	0	11

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 3 - Administration et gestion de la communauté éducative			<u>33,5</u>	<u>0</u>	<u>60,5</u>
UE 6 - Administration et gestion de la communauté éducative			<u>33,5</u>	<u>0</u>	<u>60,5</u>
UE 61a <i>Pierre BONIN</i> & <i>Vito PASCAZIO</i>	Connaissance de la communauté éducative	Les différentes sphères de relations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat : déclaration mairie, inspection par l'IEN..., ▪ Famille - Parents : l'implication des parents dans l'école,... ▪ Equipes : enseignants, direction, intervenants, bénévoles... ▪ Association gestionnaire ▪ Eglise : chaque communauté, l'Eglise sur la ville ▪ Réseaux 	11	0	11
UE 61b <i>Vito PASCAZIO</i>	L'école : une communauté éducative	Connaissance du système éducatif. dont projets éducatifs et pédagogiques, projet d'établissement, conseils de cycle, de maîtres,...	3	0	3
UE 61c <i>Vito PASCAZIO</i>	L'école face à la maltraitance	Droits et devoirs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Législation ▪ Gestion de "situations graves" 	5,5	0	5,5
UE 61d <i>Elvire DIENY</i>	L'école un lieu de relations	Gestion des relations. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie de l'établissement. Gestion des conflits	14	0	14

Libellé des évènements		Périodes de découverte en heure	Bilan en heure	Total Annuel en heure		
Partie - 4 - Bilan, Préparation et Périodes de découverte		<u>203</u>	<u>60,5</u>	<u>263,5</u>		
Périodes de découverte		<u>203</u>	<u>22</u>	<u>225</u>		
	Période de découverte 1	70	0	70		
	Période de découverte 2	70	0	70		
	Période de découverte 3	63	0	63		
	Préparations et Bilan des Périodes de découverte	0	22	22		
Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu		Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Autres				<u>0</u>	<u>38,5</u>	<u>38,5</u>
	Rentrée	0	5,5	5,5		
	Bilans individuels	0	25	25		
	Bilans de Fin d'année	0	11	11		
Totaux Volume horaires Généraux				Cours	TP	Total Annuel
Partie - 1	Fondements de l'Éducation	178	332	510		
Partie - 2	Formation Pédagogique	389,5	140	529,5		
Partie - 3	Administration et gestion de la communauté éducative	33,5	0	33,5		
Totaux Cours		601	472	1073		
Préparations et Bilan de Périodes de découvertes 1		203	60,5	263,5		
Total général Volume horaires		804	532,5	1336,5		

6.1.1 Travaux personnels et de groupe

- Etude de cas
- Lectures et résumés d'ouvrages
- Exposés

6.2 DEUXIEME année - Modules de formation en application

Au cours des différentes périodes d'application, l'étudiant observe et donne du sens aux savoirs acquis. Il met en pratique ses connaissances et cherche à perfectionner sa capacité d'enseignement. Chaque enseignant est unique. L'art d'enseigner qu'il va commencer à déployer sera développé et perfectionné au cours des différentes périodes d'application.

Pour ce faire, l'étudiant s'engage à :

- Réaliser les missions qui lui sont confiées et à être disponible pour les tâches qui en découlent;
 - Respecter les règles des établissements qui l'accueillent ainsi que ses codes et sa culture ;
 - Rendre les rapports de stages, les travaux de recherches et mémoire dans les délais impartis,
 - Communiquer régulièrement avec les personnes mandatées pour son accompagnement.
-
- Les acquis feront l'objet d'une validation au travers des mises en pratique, des devoirs et études demandés.
 - Note : Selon le cas, les formations "extérieures" préalablement suivies par les étudiants pourront être prises en compte pour la validation des UE, en fonction de leur contenu et de leur adéquation au référentiel des acquis établi pour les UE de la formation.

	Libellé des actions		Périodes d'Application en heure	Mémoire et Travaux Personnels en heure	Total Annuel en heure
Année - 2 – Répartition horaire			<u>1190</u>	<u>420</u>	<u>1665</u>
Périodes d'application					
1^{er} Semestre	Période d'application 1 : Du 29 août 2016 au 22 janvier 2017 En activité en fonction des périodes de classe. (7 + 7 + 3 = 17 semaines) x 35 heures soit 595 heures		595		
Du 23 au 27 janvier 2017	Bilan	Bilan Généraux et Individuels	0	5,5	5,5
	UE 62 Intervenants de l'ACSI Administration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment démarrer une école ▪ Fonctionnement d'une association ▪ Budget, écolages, ... ▪ "Marketing d'une école" : communication. ▪ Moyens de présentation d'une école (livret, ...) ▪ Règlement intérieur, conseil d'école.... ▪ Présentation de diverses ressources (livret d'inscription, logiciel en relation avec les bulletins scolaires,... 	0	19,5	19,5

2^{ème} Semestre	Période d'application 2 : Du 30 janvier 2017 au 23 juin 2017, En activité en fonction des répartitions des périodes de classe selon les zones académiques A, B ou C (9 + 8 = 17 semaines) x 35 heures soit 595 heures	595		
	Mémoire de fin d'étude et travaux personnels du 22 août 2016 au 28 mai 2017		425	
	Mémoire à transmettre au format numérique et en deux exemplaires au format A4 (impression couleur) le 28 mai 2017			
	Travaux personnels et Bilan du 26 juin 2017 au 30 juin 2017		35	

7. Journée "type" d'enseignement

JOURNEE "TYPE"		
Horaire	Activité	Durée
8 h 30	Accueil - méditation	30 mn
9 h	Premier cours	1h30
10 h 30	Pause	15mn
10 h 45	Deuxième cours	1h30
12 h 15	Pause et Repas	1h25 mn
13 h 40	Troisième cours	1h15
14 h 55	Pause	10 mn
15 h 05	Quatrième cours	1h15
16 h 20	A partir de 16h20 Pause et Travaux Personnels Hors locaux	2 h 45 Dont 0h45 dédiées UE 11A et UE 11B
	TOTAL:	5h30 de cours et 2h45 de travail personnel

Présence sur site requise :**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h40 à 16h20****Mercredi : de 8h30 à 12h15****Hors périodes d'application et évènementiels**

La formation se déroule sur des semaines de quatre jours et demi en face à face pédagogique avec des temps de travail personnel et d'étude

Volume hebdomadaire de formation : 25 heures

+ 13h45 de travail personnel

8. SANCTION DES ETUDES

8.1 Principes généraux

- Chaque cours fera l'objet d'une évaluation qui peut avoir diverses formes : devoir à rendre, examen écrit ou oral, exposé, ...
- Le but de la formation est de former des "personnes enseignantes". Savoirs, savoir-faire et savoir-être sont à acquérir tout au long du cursus. Ces trois facettes seront donc évaluées. La qualité du travail personnel et intellectuel de l'étudiant est toute aussi importante que les aspects comportementaux et relationnels.
- Chaque "session" de formation fait l'objet d'un travail de réflexion et de synthèse qui est corrigé.
- **Au terme de la première année de formation, un bilan personnel** est réalisé afin de considérer la suite du cursus pour chaque étudiant.
- **A la fin de son parcours de seconde année, l'étudiant est amené à présenter un mémoire professionnel** d'une quarantaine de pages sur un thème ayant trait à l'éducation de l'enfant et la pédagogie. Ce travail de synthèse se fera sur un thème fixé en accord entre les quatre parties : le centre de formation, l'étudiant, son tuteur et l'établissement accueillant l'étudiant en périodes d'application.
- **Au terme des deux ans de formation, la reconnaissance "professionnelle" de l'étudiant se fera par le comité de direction pédagogique du centre de formation**, en relation avec les formateurs et les tuteurs accrédités par le centre et participant au centre de formation.
L'étudiant pourra obtenir le diplôme d'enseignant en école privée, niveau primaire (DEEPP).
Ce diplôme sera reconnu au sein des écoles privées protestantes hors contrat.

8.2 Validation des cursus

- Pour la validation de son cursus, l'étudiant devra accumuler et valider un certain nombre d'UE. Ces UE seront définies en fonction:
 - du cursus personnalisé de l'étudiant et
 - de ses besoins de formation identifiés,
 - du diplôme préparé.

8.2.1 Validation des acquis

- Un étudiant pourra voir une partie de ses UE validées selon son parcours professionnel antérieur et ses formations préalables, dont certains modules de formation abordés lors de séminaires Mathurin Cordier.
- La Commission Pédagogique habilitée à statuer sur la validation des acquis examinera la situation personnelle de chaque candidat. Elle distinguera les acquis de l'étudiant à l'entrée du cursus –selon son parcours antérieur– et les acquis de la formation suivie au centre de formation.

8.3 Sanction des études

- Le passage en année supérieure est conditionné :
 - aux résultats des travaux de l'année en cours,
 - à la bonne attitude et participation de l'étudiant durant le cursus de formation.

8.3.1 1ère année

- Formation "théorique" plus études et travail de recherche, exposés et "périodes de découverte"
- En fonction des résultats, l'année est sanctionnée par une **Validation des Unités d'Etudes suivies**.

8.3.2 2ème année

- "Périodes d'application" en établissement scolaire, avec mise en pratique et suivi par le tuteur.
 - Travail de fin d'étude : Mémoire Professionnel.
 - Travaux de Recherche : lecture et analyse d'ouvrages
- En fonction des résultats, l'année est sanctionnée par :
 - une **Validation de la Pratique en responsabilité lors des Périodes d'Applications accomplies**.
 - **un diplôme** du centre de formation reconnaissant son aptitude à exercer comme "Enseignant en établissement primaire privé".
 - **Un certificat de spécialisation**
pour les étudiants déjà en exercice suivant un cursus de spécialisation, ou formés dans les structures d'Etat (par ex : postgrade en Suisse), sur certains modules d'enseignement.
Un certificat de spécialisation leur sera décerné s'ils satisfont aux critères ci-dessous pour les UE suivies.

8.4 Conditions d'obtention

- **Ce diplôme est décerné par le Centre de Formation** en fonction des résultats obtenus lors des modules de formation, des périodes d'application pratique, du mémoire de fin d'études et des entretiens avec le tuteur.
- Pour obtenir le diplôme, l'étudiant devra avoir :
 1. Suivi assidument les cours, les travaux et les périodes d'application, des deux années de la formation et présenter un comportement digne de sa vocation,
ET
 2. Obtenu la mention «Acquis » aux Unités d'Etude ainsi qu'une évaluation positive du mémoire de fin de cycle,
ET.
 3. Des résultats probants dans la mise en pratique de l'enseignement durant les périodes d'application en établissement scolaire.
- En cas de résultat négatif aux points 2 ou 3, sur demande de l'étudiant, la commission pédagogique pourra accorder la possibilité de suivre à nouveau l'Unité d'Etude, et de repasser l'évaluation ou de renouveler la période d'application concernée.
Le suivi de cette nouvelle Unité d'Etude, des évaluations, et périodes d'application correspondantes feront l'objet d'un nouveau contrat de formation spécifique sous le régime de la formation par module.
- D'autre part, pour décerner le diplôme, la commission pédagogique validera le fait que la personnalité et le comportement de l'étudiant ne présentent pas de faille apparente grave.
- L'obtention du diplôme est soumise à ces conditions et à :
 - L'adhésion à la confession de foi du CNEF
 - L'acceptation du code d'éthique et de déontologie de l'AESPEF.

9. Lieux de formation

- Le lieu de la formation est établi à :

Institut Supérieur Protestant **Mathurin Cordier**

- 15 Avenue du Maréchal Foch- 68500 GUEBWILLER *pour le siège administratif*
- à l'Institut Supérieur Protestant Mathurin Cordier, "La Maison du Tissage" - 8 route d'Issenheim - 68500 GUEBWILLER *pour les cours*
- sur tout autre lieu où l'ISP décide de réaliser ponctuellement certains de ses cours *pour certains cours*
- sur les lieux des conférences et séminaires *pour les séminaires inclus dans le cursus*
- dans les établissements scolaires partenaires *pour les périodes d'application*

Note :

Les périodes d'application ne pourront se réaliser uniquement dans les écoles de l'Est de la France. Bien que celles-ci soient déjà grandement mises à contribution et portent une large part de ces formations pratiques, la demande croissante et l'offre limitée au niveau régional imposera de réaliser ces périodes d'application de première ou de deuxième année dans tout l'hexagone. Ainsi une mobilité certaine est à envisager sur les deux années.

L'étudiant fera son affaire de contracter l'assurance Responsabilité Civile pour la période concernée

- dans les locaux de l'organisme sous-traitant, ou au domicile de l'étudiant ou dans tout autre lieu selon leur convenance ou nécessité (Bibliothèque, etc....) *pour les cours par correspondance, rapports de stage, recherches*

Note : Dans le cas où l'étudiant choisit d'effectuer les cours par correspondance hors des locaux de l'organisme de formation, l'étudiant décharge l'Institut Supérieur Protestant Mathurin Cordier de toute responsabilité civile.

L'étudiant fera son affaire de contracter l'assurance Responsabilité Civile pour la période concernée

10. INTERVENANTS

Pierre BONIN	Impliqué dans l'entreprise, gérant d'une entreprise de conseil, formation et gestion de projet. Diplômé Ingénieur Arts et Métiers ainsi qu'en Economie Politique et Droit du Travail, Gestion d'entreprise et Ressources Humaines. Pilote depuis 15 ans des projets en ingénierie, ainsi que celui de former des hommes et des femmes engagés dans la cité avec des valeurs et des principes chrétiens.
Elisabeth BONNET des TUVES	Coordinatrice de " Parent'aise " Psychopraticienne (en cours de certification). Formatrice auprès des parents et éducateurs dans le cadre d'écoles protestantes.
Luc BUSSIÈRE	Co-fondateur de l'Établissement Scolaire Privé Daniel à Guebwiller. Pasteur de l'Église protestante évangélique Josué à Guebwiller. Président de l'AESPEF. Philosophe de formation, également diplômé en théologie. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'enseignement chrétien. Enseigne la philosophie chrétienne dans des Instituts Bibliques.

10. INTERVENANTS (suite)

Pierre CRANGA	Pasteur et enseignant. Titulaire d'un Master en Philosophie. Membre fondateur de l'AESPEF Auteur de plusieurs ouvrages.
Michel DUFOURNET	Enseignant pendant 30 années aux niveaux primaires et secondaires, en France et Suisse. Éducateur Montessori (Ass. Montessori Internationale) Directeur pédagogique de l'association Grandir & Vivre. Directeur du Département Education de la Fédération Adventiste en Suisse Romande.
Isabelle GOURMAUD	Diplômée de l'université de Genève et de l'université catholique de Lyon. Consultante en remédiation et formatrice d'enseignants indépendants. A enseigné en France et en Suisse dans des écoles chrétiennes, des centres de vacances et ateliers artistiques dans les domaines du handicap et de la catéchèse.
John HAY	Formateur d'enseignants et conférencier international, Auteur de programme scolaire avec intégration biblique.
Isabelle LICHTENSTEIGER	Enseignante en Sciences et Vie de la Terre. Membre de l'équipe de direction de l'Établissement scolaire Privé Daniel à Guebwiller pendant 13 ans.
Alexis MASSON	Diplômé en philosophie – Enseignant et conférencier, Membre du comité "apologétique" du CNEF
Vito PASCAZIO	Co-fondateur de l'école Privée "Emmanuel" à Saint-Louis (68) . Directeur et Enseignant pendant 18 ans.
Mathée RINDEL.	Enseignante pendant 20 années au sein de l'Education Nationale, du CE au CM2. Co-fondatrice de l'École Privée Timothée à Fontenay sous Bois et enseignante pendant 15 ans. Formatrice auprès d'enseignants en Afrique. Conseillère pédagogique de l'AESPEF.
Patrick SCHMITT	Directeur de l'établissement scolaire privé Daniel (Guebwiller). Professeur d'Histoire Géographie en Collège et Lycée. Titulaire d'un Master en Education Chrétienne (PBU : Phildephia Biblical University).
Nicole SISSIA	Ancienne directrice de l'école Jean-Frédéric Oberlin à Macôn, enseignante en maternelle et élémentaire pendant 14 ans. Auteur de manuels pédagogiques en perspective biblique. Conseillère pédagogique de l'AESPEF.
ACSI	Une équipe de l'ACSI

D'autres formateurs intervenants occasionnels rattachés au centre de formation, à l'AESPEF ou à l'ACSI, qui pourront s'ajouter à la liste ci-dessus selon les besoins et les opportunités.

Nota : le présent document est sujet à modifications